

REGLES DE PRESENTATION D'UNE BIBLIOGRAPHIE

La **description de la bibliographie** doit permettre au lecteur de retrouver le document signalé.

On peut classer les références par ordre alphabétique des noms d'auteur, ou du titre lorsque la publication est anonyme ; on peut également les classer par ordre d'apparition dans le texte. Il est vivement conseillé de les numérotéer, avec renvoi depuis le texte vers la bibliographie.

Il existe 3 façons de noter les références :

- **Le système Harvard** (alphabétique). Classement alphabétique à la section "Références", mais non numérotées. Les références sont appelées dans le texte par le nom du premier auteur et l'année de parution de l'article cité. Ex. (Kuntz, 1984). Ce système est utilisé au début de la rédaction car il est très naturel.
- **Le système Vancouver** (numérique). Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans l'article, sans se soucier de l'alphabet. Lorsqu'une référence est citée plusieurs fois, elle garde la même numérotation. Ce système est souvent adopté dans les revues de langue anglaise.
- **Le système mixte**. Les références sont notées par ordre alphabétique et appelées selon cette numérotation dans le texte. Ce système est souvent adopté dans les revues de langue française. C'est le système le plus pratique à la lecture. Mais pour la rédaction, il ne faut établir la numérotation qu'au dernier moment.

La **rédaction des références** diffère selon le type de document cité. Elle a été établie d'après la norme Z 44-005, *Description des références bibliographiques*. Une référence bibliographique :

- varie selon le type (ouvrage, articles, congrès...) et le support (papier, en ligne, cédérom...) du document,
- est constituée d'éléments (auteur, titre, édition...) indispensables au bon signalement. Ces éléments doivent respecter un ordre précis. Pour retrouver les éléments d'une référence bibliographique, les principales sources sont les pages de titre et de couverture des documents. Mais il existe d'autres sources (dos de page de titre...)
- doit être présentée de façon homogène dans le style choisi pour chaque élément. Respectez les règles du traitement de texte : pas d'espace avant le **point** et la **virgule**, mais un espace après, un espace avant et après le **point-virgule** et le **deux-points**, pas de **majuscule** ou d'**abréviation** non justifiées.

Pour les auteurs, citez le prénom en entier ou l'initiale, et conformez-vous à ce choix pour l'ensemble de la bibliographie

Pour la pagination : première et dernière page précédées ou non de p.

p. 12 = seulement la page 12

p.112-115 = page 112 à 115

312 p. = document de 312 pages

Les photocopies de cours et les articles en cours de soumission ne doivent pas apparaître dans la bibliographie mais en note de bas de page. Les articles acceptés pour publication et à paraître peuvent figurer dans la bibliographie.

1) Articles de périodiques (et tirés à part)

Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, ne citez que les 3 premiers suivis de « et al. ». Si le ou les auteurs sont des auteurs personnes morales ou collectivités auteurs (par exemple : AFNOR...) citez-le ou les en tant qu'auteurs, mais en développant le sigle.

Si vous choisissez de reporter les titres des périodiques en abrégé, conformez-vous aux abréviations normalisées des revues scientifiques (cédérom MYRIADE et bibliographies spécialisées comme PUBMED) et choisissez de tout rédiger en abrégé ou de tout rédiger en développé dans la bibliographie.

NOM Prénom. Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume, fascicule, numéro, pagination.

Exemples :

BAZIN R., REGNIER B. Les traitements antiviraux et leurs essais thérapeutiques. Rev. Prat., 1992, 42, 2, p. 148-153

WELCH Elizabeth, ZABALETA Ignacio, FOJACO Rita, et al. Aneurysm of the right ventricular outflow tract : a complication of aorta-main pulmonary (central) shunt. Pediatr. Cardiol., 1991, 12, 4, 229-232

KIESSLING W. R. Thyroid function in 44 patients with amyotrophic lateral sclerosis. Archives of neurology, 1982, 39, p. 241-242

Exemple d'un article tiré de l'Encyclopédie Médico-chirurgicale :

NOM Prénom. Titre de l'article. Titre du périodique, Spécialité. Année de publication (ou de mise à jour), vol., n°, pagination.

CONTE-DEVOLX B., CODACCIONI J.-L. Insuffisance antéhypophysaire. Encycl. Méd. Chir., Thérapeutique. Mise à jour 1992, 4, 25-210-A-10, 4 p.

(ou CONTE-DEVOLX B., CODACCIONI J.-L. Insuffisance antéhypophysaire. EMC (Encyclopédie Médico-Chirurgicale), Thérapeutique. Mise à jour 1992, 4, 25-210-A-10, 4 p.)

CHEVALIER T., MIGNON M. Motricité de l'estomac et de l'intestin grêle. Encycl. Méd. Chir., Gastro entérologie. Mise à jour 1988, 1, 9000-A20, 6 p.

2) Monographies, parties de monographies, collectivités auteur

- Monographies

Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, ne citez que les 3 premiers suivis de « et al. ». Si le ou les auteurs sont des auteurs personnes morales ou collectivités auteurs (par exemple : AFNOR...) citez-le ou les en tant qu'auteurs, mais en développant le sigle en minuscules.

Si l'auteur est un éditeur scientifique ou Editor en anglais, citez-le en tant qu'auteur et ajoutez après le ou les noms des éditeurs, l'abréviation « Ed. ».

NOM Prénom. Titre de l'ouvrage. N ième édition. Tomaison. Ville d'édition : Editeur, année d'édition, nombre de vol., nombre de pages. (Nom de la collection ; n° dans la collection)

Exemples :

- ouvrage ayant un ou plusieurs auteurs :

JUNGERS Paul, DAUDON Michel, LE DUC Alain. Lithiase urinaire. Paris : Flammarion, 1989, 590 p.

LEFEBVRE E., POURCELOT L. Echographie musculo-tendineuse. 2^e éd. Paris : Masson, 1991, 133 p. (Collection d'imagerie radiologique)

LYRA P. Vision de l'être : anthologie poétique = Visão do ser : antologia poética. Paris [etc.] : l'Harmattan ; Rio de Janeiro : Topbooks ; Fortaleza : Fundação cultural de Fortaleza, 2000, 257 p. (Poètes des cinq continents, 278)

- ouvrage collectif :

LEMERLE J. Ed. Cancers de l'enfant. Paris : Flammarion, 1989, 676 p. (Encyclopédie des cancers ; 3)

Vidal 2001 : le dictionnaire. 77e éd. Paris : Ed. du Vidal, 2001, 2343 et 256 p.

(autre façon de citer : Dictionnaire Vidal. 77e éd. Paris : Ed. du Vidal, 2001, 2343 et 256 p.)

- collectivités auteurs

Ordre National des Médecins. Guide d'exercice professionnel à l'usage des médecins. 15^e éd. Paris : Masson, 1988, 2 vol., 1515 p.

- Parties de monographies

NOM Prénom. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom (si l'auteur est différent). Titre de l'ouvrage. Ville d'édition : Editeur, année d'édition, nombre de vol., nombre de pages. (Nom de la collection ; n° dans la collection)

Exemples :

- citation d'un chapitre d'un ouvrage collectif :

OPPENHEIM D. L'enfant, son cancer, ses parents, ses soignants. In : LEMERLE J. Ed. Cancers de l'enfant. Paris : Flammarion, 1989, p. 218-231. (Encyclopédie des cancers)

3) Congrès

Intitulé du congrès (n° de la session ; année de la session ; Lieu du congrès). Titre du congrès. Ville d'édition : Editeur, année d'édition, nombre de pages

Exemples :

- congrès paraissant sous forme d'ouvrage

Réunion d'une association

Association mondiale de psychiatrie et de psychologie légale. Congrès international (1 ; 1988 ; Paris). Paris : Expansion scientifique française, 1991, 432 p.

Congrès avec un nom particulier

Congrès francophone de neurogériatrie et de géronto-psychiatrie. (9 ; 1990 ; Paris). Actualités en neurogériatrie... Actes réunis par J. Bille. Marseille : Solal, 1991, 235 p.

Congrès, séminaires ... sans nom particulier

L'alimentation des femmes enceintes : colloque international, Paris, Maison de la chimie, 28 février 1986. Ed. par Jean Rey, Emile Papiernik. Paris : CIDL, 1986, 181 p.

- congrès paraissant dans une revue

Réunion d'une association

Société Française d'Hématologie. Congrès (11 ; 1991 ; Lyon). Nouv. Rev. Fr. Hématol., 1991, 33, 2, p. 55-222.

Congrès avec un nom particulier

Journée de pathologie infectieuse pédiatrique (8 ; 1991 ; Paris). Les diarrhées infectieuses de l'enfant. Med. Mal. Infect., 1991, 21, n° spécial octobre, p. 555-623.

Congrès, séminaires ... sans nom particulier

Antibiothérapie orale des infections respiratoires acquises en ville : place du céfuroxime axetil : symposium [1991 ; Paris]. Méd. Mal. Infect. , 1991, 21, hors-série, p. 6-108.

4) Thèses

NOM Prénom. Titre de la thèse. Discipline. Lieu de soutenance : Université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.

Exemples :

- Thèse d'exercice (ne concerne que la médecine et la pharmacie)

DUPUIS C. Sclérose latérale amyotrophique : prise en charge thérapeutique. Thèse de doctorat en pharmacie¹. Limoges : Université de Limoges, 2000, 139 p.

- Thèse de doctorat d'université (concerne toutes les disciplines)

BALLUT C. Evolution environnementale de la Limagne de Clermont-Ferrand au cours de la seconde moitié de l'holocène (Massif Central français). Thèse de doctorat d'université. Limoges : Université de Limoges, 2000, 314 p.

¹ Vous pouvez également mettre la mention : Thèse d'exercice en pharmacie.

- Thèse électronique

GAUTHIER C. Contribution à l'étude du fractionnement de l'aluminium libéré dans des solutions de sols forestiers : influence de la quantité et de la nature de la matière organique [En ligne]. Thèse de doctorat d'université. Limoges : Université de Limoges, 2003. Disponible sur <http://www.unilim.fr/theses/2002/sciences/2002limo0038/these.pdf> (consultée le 25-04-2003)

5) Cédérom, Dévédérom

AUTEUR. Titre [CD-ROM]² Lieu d'édition : Editeur, année de publication.

Exemples :

BOULANT J. Dir. Oncologie : cédérom d'évaluation sur la prise en charge du cancer colorectal [CD-ROM]. Paris : Laboratoire Aventis, 2000.

6) Ressource internet

Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, ne citez que les 3 premiers suivis de « et al. ». Si le ou les auteurs sont des auteurs personnes morales ou collectivités auteurs (par exemple : AFNOR...) citez-le ou les en tant qu'auteurs, mais en développant le sigle.

Si l'auteur est un éditeur scientifique ou Editor en anglais, citez-le en tant qu'auteur et ajoutez après le ou les noms des éditeurs, l'abréviation « Ed. ».

AUTEUR (ou organisme). Titre de la ressource. [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché ; procéder de la façon suivante : In AUTEUR. Titre du site ou du document qui contient la ressource] [en ligne]. Disponible sur : <URL>. (date de consultation)

Exemples :

ANDERSON P.-F. Checklist of criteria used for evaluation of metasites. [en ligne]. In : Université du Michigan, Etats-Unis. Site disponible sur : <http://www.lib.umich.edu/megasite/critlist.html>. (Page consultée le 11/09/1998)

CARON R. Comment citer un document électronique ?. In : Université Laval. Bibliothèque. Site de la bibliothèque de l'Université Laval. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>. (Page consultée le 27 mars 2000)

7) Brevets (voir Norme Z 44 005 §7.12)

AUTEUR (Inventeur). Titre du brevet. Numéro du brevet. Date du brevet.

VANDAME T. Composition pharmaceutique destinée à libérer une substance active au niveau du colon. Brevet FR0112988. 09-10-2001.

²L'indication [CD-ROM] est obligatoire